

ASIT biotech a déposé son plan de réorganisation judiciaire

Liège, Belgique, le 15 janvier 2021, 8h00 (HEC) — ASIT biotech (ASIT — BE0974289218), société biopharmaceutique sous Procédure de Réorganisation Judiciaire (PRJ), à la suite des résultats décevants de sa Phase 3 dans l'allergie aux pollens de graminées, a déposé sur Regsol son plan de réorganisation judiciaire à soumettre à l'aval de ses créanciers.

Les investisseurs peuvent consulter ce plan et ses annexes sur le site Internet d'ASIT biotech et les créanciers d'ASIT biotech voteront sur ce plan le 3 février 2021. Le Tribunal de l'entreprise de Liège devra homologuer ce plan avant le 11 février 2021, date de fin du sursis dont bénéficie ASIT biotech. Dès que les résultats de ce vote seront connus, ASIT biotech annoncera celui-ci. Il en sera de même de l'homologation du plan par le Tribunal de l'entreprise de Liège. Par la suite, les actionnaires d'ASIT biotech seront invités à approuver en assemblée générale la conversion en actions ASIT biotech les créances des créanciers qui ont demandé la conversion de leur créance en actions.

Si la transaction avec DMS (telle qu'annoncée le 11 janvier 2021) venait à se réaliser, ce qui n'est pas encore certain et dépend de la réalisation d'un certain nombre de conditions, cette même assemblée générale sera invitée à approuver l'apport par DMS de la Division Imagerie Médicale de DMS au capital d'ASIT biotech, moyennant l'émission en contrepartie de nouvelles actions ASIT biotech.

Plus d'informations sur www.asitbiotech.com.

N'hésitez pas à nous suivre sur LinkedIn

Contacts

Frank Hazevoets, CEO d'ASIT biotech Tél.: +32 471 56 35 33 investors@asitbiotech.com

Mentions légales

Le présent communiqué n'a qu'une valeur indicative et ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription d'actions de la Société dans quelque juridiction que ce soit. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus. Tout achat, souscription ou sollicitation d'Actions émises dans le cadre du placement proposé ne peut être effectué que sur la base des informations contenues dans le prospectus et ses suppléments, le cas échéant.

Prévisions

Ce communiqué de presse peut contenir des prévisions. Ces prévisions ne constituent pas une garantie de résultats futurs. Ces prévisions ne sont valables qu'à la date de publication du présent document. La Société décline expressément toute obligation de mettre à jour les prévisions contenues dans le présent document, sauf si la loi ou la réglementation l'exige expressément.